

OFFRE DE STAGE

L'asbl SoCoPro (services opérationnels du Collège des Producteurs) recherche un(e) stagiaire (non-rémunéré) pour une période de 3 à 6 mois, à mi-temps, $\frac{3}{4}$ temps ou temps-plein selon ses disponibilités horaires. La mission du stage étant la gestion de projet, celui-ci peut s'inscrire dans le contexte d'un travail de fin d'études ;

Profil recherché

- Compréhension des réalités et contraintes liées à l'activité agricole et au monde rural (cohabitation des activités nourricières et résidentielles).
- Connaissance de base du fonctionnement des systèmes de cultures et du calendrier des travaux aux champs.
- Une formation / expérience ou des études dans le domaine agricole est un plus (par exemple être étudiant en agronomie, bio-ingénieur ou sciences économiques).
- Une formation / expérience ou des études en lien avec les outils de communication / dialogue pour une concertation efficace est un plus.
- Une formation / expérience ou des études en lien avec la gestion de projet est un plus.

Compétences recherchées

- Ecoute et sens du dialogue.
- Empathie pour les différents points de vue exprimés (contraintes personnelles, attentes, craintes, etc.).
- Gestion de la suite office.
- Contact avec différents publics (agriculteurs, riverains, communes, etc.) par téléphone, par mail ou en réunion.
- Permis de conduire B.

Période de stage

- Durée de 3 à 6 mois (en fonction des disponibilités du / de la stagiaire).
- Début à l'automne 2019 (idéalement septembre/octobre 2019 – février/mars 2020).
- Horaire en journée avec possibilité de réunion en soirée.

Contexte

L'utilisation des produits phytopharmaceutiques en agriculture fait débat. Cette thématique a dépassé les frontières du monde agricole et est devenue un sujet de société. En témoignent les nombreux articles et débats sur le sujet ces dernières années. Il en résulte des questionnements légitimes de la part des citoyens et des incompréhensions des agriculteurs.

C'est pour favoriser le dialogue et la prise d'engagements volontaires entre agriculteurs et riverains qu'un ensemble d'organisations se sont groupées au sein d'un « Collectif Référentiel Phyto ». Ce collectif, avec le soutien de la Région Wallonne, a défini un référentiel d'actions volontaires qui peuvent être prises, à l'échelle communale, par les différentes parties dans le cadre d'un dialogue entre agriculteurs et riverains sur la question des phytos.

Suite à un travail de plusieurs mois, 17 actions ont été définies en vue de limiter les risques liés aux produits phytopharmaceutiques. Ces actions proposent des mesures volontaires et rappellent les exigences légales ; elles devraient permettre de structurer la prise d'engagements volontaires dans un dialogue construit et apaisé.

Le Collectif est également convaincu que des engagements concrets en la matière ne pourront être pris qu'à l'échelle locale où l'on peut discuter des situations concrètes vécues tant par les riverains que par les producteurs. Les engagements sont pris entre producteurs et riverains, sous l'impulsion et accompagnés par leur commune. C'est pourquoi le Collectif souhaite maintenant tester sa méthode sur quelques communes pilotes volontaires et lance un appel aux communes et agriculteurs intéressés par cette phase pilote.

Le/a stagiaire travaillera pour le Collège des Producteurs en lien avec les membres du Collectif et les communes pilotes.

Membres du collectif

- Bauernbund
- FUGEA
- Fédération Wallonne de l'Agriculture
- Fédération Wallonne Horticole
- Collège des Producteurs
- Comité Régional PHYTO
- CRA-W – Centre wallon de Recherches Agronomiques
- Institut Eco-Conseil
- PROTECT'eau
- Service Public de Wallonie : Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE – DGO 3)
- Union des Villes et Communes de Wallonie

Description de l'objectif du stage

Le/a stagiaire assurera sous la supervision d'un coordinateur et avec le soutien de collègues et de membres du « Collectif Référentiel phyto » i) la coordination de la collecte et des échanges d'information sur la mise en place de la phase pilote de lancement du référentiel dans 10 communes, ii) la facilitation de l'organisation pratique de la phase pilote, iii) la capitalisation de la phase pilote afin d'établir des recommandations pour le passage à l'échelle sur la Région Wallonne.

Les 10 communes participants à la phase pilote prendront en charge l'organisation des réunions des concertations au niveau local avec les différentes parties prenantes. Le/a stagiaire assurera le relai d'informations entre le Collectif et les acteurs des communes pilotes.

Le/a stagiaire assurera le relai d'informations entre les 11 acteurs du Collectif et l'organisation des réunions du Collectif avec le soutien du coordinateur du Collège des producteurs.

Le/a stagiaire assurera un partage d'informations avec les 10 communes qui prendront en charge l'organisation des réunions de concertation agriculteurs-riverains au niveau local. Il/elle centralisera notamment les engagements pris dans les 10 communes pilotes par les parties prenantes du dialogue.

Le/a stagiaire rédigera avec les membres du Collectif une note de capitalisation reprenant les différents freins et leviers identifiés lors de la phase pilote et permettra donc un retour d'expérience.

Candidature

La candidature doit être envoyée par mail à l'adresse info.socopro@collegedesproducteurs.be ou par courrier à l'adresse Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 boîte 3, 5000 Namur à l'attention de Quentin Legrand. La candidature doit contenir un CV et une lettre de motivation du / de la candidat(e).

La date limite de candidature est le dimanche 15/09. Toute candidature parvenue avant cette date sera étudiée dès réception.